



GR π

Groupe de Réflexion Pédagogique

Réunions du 3 & du 24 mars 2011

Suivi des groupes de réflexion (à la suite de l'Assemblée générale).

Compétences transversales.

Divers.

Présents : R. Coning, P. Degand, G. Hittélet, A. Roegiers, R. Rosi, V. Wiot, P. Waaub.

- **Suivi des groupes de réflexion (à la suite de l'Assemblée générale).**
 - Le GRP pointe l'insatisfaction de deux groupes de travail, qui estiment que leur réflexion a été soit omise soit transformée lors de la présentation que le directeur en a fait : le groupe consacré aux compétences en maths et celui consacré à la motivation. La Direction leur a fait part de sa disponibilité, si nécessaire, pour repréciser ensemble certains points.
 - Les professeurs ont eu l'impression aussi que le directeur privilégiait trop la question des maths et du français, au détriment d'autres aspects des réflexions engrangées.
 - Une ressource pour combattre la démotivation des élèves et les problèmes de discipline afférents serait de se positionner plus collectivement et de travailler à une orientation plus efficace des élèves, de la 1^{re} à la 6^e.
 - Il est nécessaire de clarifier le sens des activités complémentaires en 2^e et de veiller à les peupler de façon plus rationnelle, en privilégiant l'homogénéité : ces groupes d'activités sont ainsi une façon de faire autre chose que de l'hétérogénéité et de pouvoir aller plus loin dans ou repasser plus efficacement par certaines matières.
 - Pour rencontrer la préoccupation décrite à l'alinéa précédent, il faut opérer une distinction nette entre ces trois notions et se mettre d'accord là-dessus :
 - Le *renforcement* : Cela consiste en des activités de dépassement ou de révision avec des méthodes autres, dans le but essentiel de donner du goût pour une matière. Cela ne nécessite pas nécessairement de revoir tel ou tel point du programme. Exemple : l'activité « Renforcement maths » en 2^e ne doit pas être de la remédiation mais une façon de refaire autrement certains points de matière, qui ne sont pas nécessairement ceux qui ont posé problème ; le professeur n'est donc pas obligé de « coller » au programme du cours commun. Ceci dit, une activité de *renforcement* peut être organisée, à un moment de l'année, comme *remédiation* si tous les élèves ont besoin de la même chose au même moment.

- La *remédiation* : Cela consiste en une remise à niveau visant à combler des lacunes (en référence au programme) et cela se pratique en dehors des cours (cours particuliers ou groupes de besoin).
 - La *différenciation* : Cela se pratique à l'intérieur d'un cours et nécessite une série d'outils dont nous ne disposons pas toujours. La Direction œuvrera (intervenants extérieurs, formations...) pour que leur acquisition soit une réalité.
 - Il faut attirer l'attention et obtenir l'approbation de tous les professeurs sur ces distinctions afin de parler un même langage. Plus particulièrement, l'approbation des professeurs d'activités en 2^e, qui dans certains cas pourraient être amenés à réorganiser leurs matières.
 - La Direction prépare avant les vacances de printemps un document reprenant et synthétisant la politique du 1^{er} degré qui sera mise en œuvre à Saint-Dominique l'an prochain. Ce document, nourri par la réflexion des groupes, du GRP et des réunions de professeurs de 1^{re} S, sera diffusé auprès de TOUS les professeurs.
- **Les compétences transversales.**
 - Il faut remettre en route efficacement l'appréciation des compétences « orthographe » et « expression ».
 - « Expression » ne recouvre pas que l'expression écrite (le « français ») mais aussi l'expression orale, la formulation d'une réponse ou d'une remarque par les élèves, la clarté dans l'utilisation des symboles ou de toute autre forme de langage (par exemple : la mise en page d'un travail dactylographié). Bref, cette compétence concerne tout ce qui a trait à la mise en forme, la structuration verbale ou écrite.
 - « Orthographe » : tous doivent le noter, pas seulement les « spécialistes ». Il est question de réintroduire l'examen de remise à niveau d'orthographe (une dictée), à condition qu'on s'entende sur les principes de correction (qu'évalue-t-on ? l'usage ? les accords ? la ponctuation aussi ?), qu'on évite de coller un 0% à un élève ayant remis une copie d'examen lors d'une telle dictée.
 - Trois idées :
 - systématiser l'usage du cahier de brouillon dans toutes les classes (jusqu'en rhéto) ;
 - veiller à ce qu'il y ait un dictionnaire à l'usage du professeur sur le bureau de chaque classe ;
 - se mettre d'accord pour que, à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire, tous les professeurs décident tacitement de veiller scrupuleusement, par exemple pendant une quinzaine, aux compétences « orthographe » et « expression ».
- **Divers.**
 - Travail de Fin d'Étude : nous y réfléchissons l'année prochaine afin de réactiver ce projet (qui a existé il y a un certain temps) pour 2012/13. Condition : s'entendre sur une méthodologie précise.

- Sujets de concertation pour la journée du 29 juin :
 - Le T. F. É.
 - L'agenda mural (classes et salle des professeurs) afin de visualiser les activités et « grosses » échéances. La planification en général (notamment des activités en soirée).
 - Les groupes d'activités complémentaires : les répartitions idéales, qui permettraient à Gérard H. de travailler aux classes de 2^e en conséquence en août.
 - ... ?

Au menu des prochaines réunions :

- La question du plagiat.
- Évaluation des remises à niveau.
- La pertinence des « petits » cours dans la session de décembre & la session de décembre au 1^{er} degré.
- Les horaires d'examens : préparés en GRP ? + la répartition des élèves lors des examens communs à une même matière.
- Dyslexie : pourquoi avoir supprimé au 3^e degré ? À rediscuter.
- Les options : pourquoi pas des options plus littéraires ? + répartition plus harmonieuse des élèves.

Prochaine réunion : jeudi 31 mars 2011 ; de 14h30 à 16h.

Notes de réunion : R. Rosi